

tour, et iceulx buffets bulletés et étiquetés des noms des terres et seigneuries que tiennent les sieurs doyen et Chapitre, tant aux champs qu'en cette ville de Lyon, lesquels buffets avons trouvé aussi *rompus et brisés* sans que dans iceux y eust *aucuns papiers, lettres, titres, documents ou enseignements* et dans lesquels lesdits sieurs doyen et archidiacre ont dit leur avoir été pris dans leur dit Trésor, *Terriers, lettres, titres, documents et enseignements* que leur estoit un *dommage et perte inestimable*, requérant de ce que dessus leur estre fait acte pour leur servir et valoir, en temps et lieux. Mais les documents les plus certains établissent le contraire. Je lis, en effet, dans un manuscrit du dernier siècle conservé aux archives de la ville et dont le custode Deville semble être l'auteur, les lignes suivantes : « Cependant, on a eu le bonheur de soustraire à la fureur des hérétiques, les livres des Actes capitulaires qui avaient été commencés en 1361 et se trouvaient déjà multipliés jusques au nombre de 52. On eut l'obligation au zèle et à l'industrie de M. Cropet. On recouvra aussi quelques livres *d'obits, d'anniversaires* et autres papiers qui se trouvèrent entre les mains d'officiers du Chapitre ou des personnes de l'Eglise. Le plus grand livre des Obits fut retrouvé, en 1616, par Floris Blachery, perpétuel de l'église de Lyon, inhumé dans la chapelle Sainte-Anne qui est le lieu de sépulture de MM. les Perpétuels. Vers l'année 1566, le Chapitre employa la somme de cent écus pour retirer de toute part ce qui avait échappé au pillage universel; de ce nombre, se trouvaient des Terriers signés par Bercysiaco, en 1406, et par Courvéon en 1541 — un recueil manuscrit d'anciens titres rassemblés sur la fin du xv^e siècle, par un chanoine de l'église de Lyon, sous ce nom général : « De fundatione Ecclesiæ Lugdunensis. » Severt le cite plus d'une fois. — Un ou plusieurs recueils d'anciens Statuts de l'Eglise de Lyon.